



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2018**  
IMPÔT SUR LES REVENUS  
de l'année 2017

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

MME GROLIMUND CHARLOTTE  
RUE DE SAUSSURE  
75017 PARIS 17

75037

Vos références

**Pour accéder à votre espace particulier**

Numéro fiscal (C) : 30 05 429 006 391

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 48 750

Référence de l'avis : 18 75 B022787 44

Numéro de contrat de prélèvement : M1 92 0266937 60

RUM\* : FR46ZZZ005002M192026693760

Numéro FIP : 756 57 85 6892828789 4 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 02/08/2018

Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER**

**1 855,00 €**

**Détail du montant restant à prélever**

Montant de votre impôt sur le revenu

**8 918,00 €**

Acomptes mensuels versés

**7 063,00 €**

Compte à débiter :  
FR76 3000 4003 3700 0009 6957 266  
MELLE CHARLOTTE GROLIMUND  
BNPPARB ST CLOUD VAL DOR

Prochaines échéances 2018  
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT	2018	1009,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	846,00 €

**Pour 2019 :**

**En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.**

**Vous n'avez aucune démarche à effectuer.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

**INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019**

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat : FR46ZZZ0050023J05D2I006618PAS1A

Votre compte à débiter : FR76 3000 4003 3700 0009 6957 266 BNPPARB ST CLOUD VAL DOR

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

		Déclar. 1			Total
<b>Détail des revenus</b>					
BNC professionnels déclarés.....		48750			48750
BNC pro. hors quotient imposables.....		48750			
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....					
<b>Revenu brut global.....</b>					<b>48750</b>
CSG déductible.....					- 0
<b>Revenu imposable.....</b>					<b>48750</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>					8918
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>					<b>8918</b>
<b>IMPOT NET</b>					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					8918
<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....</b>					<b>8918</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>					
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....					48750
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>					
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :.....		Déclar. 1 14350			
<b>INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLEVEMENT À LA SOURCE EN 2019</b>					
Suite en page suivante >>>					

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

# AVIS D'IMPÔT 2018

# Impôt sur les revenus de l'année 2017

>>> Suite de votre avis

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 13/06/2018

**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer

18,30%

Acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur

Foyer

Déclar. 1

Total

Acompte d'impôt sur le revenu :

BNC

revenus soumis à l'acompte.....  
montant de l'acompte mensuel.....

48750  
743

Total général de l'acompte mensuel pour les revenus sans organisme collecteur.....

743

743

Ce montant sera prélevé chaque mois à compter du 15/01/2019 sur le compte bancaire indiqué en haut de la page 2 de cet avis. Si vous souhaitez modifier le compte bancaire ou opter pour un prélèvement trimestriel, rendez-vous sur impots.gouv.fr

## Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368\*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 034 \* - Courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PARIS 17E REIMS - S.A.I.D. BATIGNOLLES  
6A BD DE REIMS - 75844 PARIS CEDEX 17  
Tél : 01 40 53 20 60

--	--	--	--	--

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1, du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>ème</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**ETAT CIVIL ET ADRESSE**

Nom : MME GROLIMUND CHARLOTTE

Adresse d'imposition au 01/01/2018  
119 RUE SAUSSURE  
75017 PARIS

Déclarant 1 - Nom de naissance : GROLIMUND